

Circonscriptions électorales—Loi

visées ont droit à une décision rapide du gouvernement, il faut qu'ils sachent à quelle circonscription fédérale ils appartiennent. J'exhorte les députés à ne pas oublier la chose suivante: s'il faut repartir à zéro et dresser de nouvelles cartes, ce contretemps retardera certainement la prise de décision définitive et incommodera beaucoup de nombreux Ontariens, qui ont droit à une décision rapide.

Aux prochaines élections, nous aurons de nouvelles circonscriptions électorales; c'est un devoir pour nous envers les candidats éventuels et les associations de parti que de préciser le plus tôt possible les nouvelles limites des circonscriptions afin qu'ils puissent se réorganiser et commencer leur travail en vue des prochaines élections.

Encore une fois, je voudrais dire que, dans l'ensemble, je suis satisfait des décisions concernant ma circonscription. Je suis certain que le député de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne) est en gros d'accord. Je suis heureux que le comté de Dufferin, par exemple, fasse partie d'une seule circonscription au lieu d'être partagé entre deux. De même, le comté de Grey ne sera divisé qu'entre deux circonscriptions au lieu de trois comme à l'heure actuelle. Je suis heureux que, dans le cas du comté de Waterloo, la municipalité régionale de Waterloo, la commission ait tenu compte du mémoire remis par le conseil municipal du canton de Wellesley qui refusait de faire partie de la circonscription de Perth, car il vaut mieux qu'il continue de faire partie de celle de Waterloo-Nord. Enfin, je suis content que la commission ait tenu compte du mémoire remis par le canton de Wallace qui demandait à rester dans le comté de Perth au lieu d'être inclus dans celui de Wellington. Je crois qu'il faut rendre hommage à la commission pour le travail qu'elle a accompli.

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, pour en venir immédiatement au fait, mes électeurs jugent tout à fait inacceptable la proposition de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour l'Ontario qui mutilerait la circonscription fédérale de Halton. La moitié est de la nouvelle municipalité de Halton Hills, dont Georgetown forme la majeure partie, devrait demeurer dans la circonscription de Halton. De toute façon, Halton Hills à titre de municipalité fusionnée et récemment créée par le gouvernement provincial de l'Ontario devrait demeurer intacte quelle que soit la circonscription où elle se trouve. Permettez-moi de signaler ici que nous sommes d'accord avec les députés d'Ontario et de Thunder Bay qui ont prétendu que la Commission pour l'Ontario n'avait pas donné suffisamment de raisons valables pour justifier ses propositions. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dit que la Commission existe pour garantir les vœux démocratiques des Canadiens. Dans Halton on estime malheureusement qu'elle fait précisément le contraire.

Une fois encore permettez-moi de souligner que Halton ne conteste pas la perte d'un tiers de la région nord de la circonscription dans le remaniement en cours, c'est-à-dire la partie composée du village d'Erin, du township d'Erin et du village de Hillsbirgh. Cette partie, malgré son charme, est plus éloignée de la région sud de la circonscription, mais elle a des étroites relations avec Wellington et d'autres régions environnantes et Halton devait la perdre tôt ou tard. La population d'Erin ne proteste apparemment pas contre ce changement.

Nous avons fait clairement connaître notre position dans un mémoire remis à la commission à Toronto, le 6 octobre 1975. Nous lui disons que nous acceptons sa première proposition concernant la perte du nord de Erin, mais que nous refusons entièrement sa deuxième proposition visant

à nous ôter l'est de Halton Hills pour l'inclure dans une circonscription fédérale vers l'Est. Brampton est d'avis, semble-t-il, qu'elle a déjà assez de problèmes et elle s'oppose au même titre que Halton à cette modification, car elle est en faveur d'une rationalisation des limites des circonscriptions électorales. Cependant, le seul changement à la proposition concernant Halton que la commission semble avoir apporté depuis l'été dernier, a été de donner le secteur de Georgetown à la nouvelle circonscription urbaine de Brampton au lieu de la nouvelle circonscription rurale au nord de Brampton, qui devait s'appeler Halton-Peel et s'appellera York-Peel selon les nouvelles propositions. Cela ne fait qu'aggraver la situation, semble-t-il, au lieu de l'améliorer. En fait, les deux modifications sont inacceptables pour les deux parties, que ce soit les régions de Halton et de Peel, la circonscription qui doit perdre le secteur de Georgetown ou enfin la circonscription qui doit le recevoir alors qu'elle ne l'a pas demandé. L'an dernier, les habitants de la région ont remis un mémoire conjoint des deux gouvernements régionaux ainsi qu'un mémoire rédigé par le conseil municipal de Halton Hills. Ces deux mémoires approuvaient celui que j'ai personnellement soumis en tant que député fédéral et rejetaient la proposition de la commission.

Notre maire de Halton Hills, Son Honneur Tom Hill, et le président régional de Halton, M. Allan Masson, ont tous deux comparu en personne avec moi devant la commission afin de présenter un front uni pour conserver Halton Hills intact et la garder pour l'instant avec Milton et Oakville au sein de la circonscription fédérale de Halton.

On ne connaît pas de divergence d'opinion sur cette controverse dans les localités intéressées. Il n'en existe pas entre Georgetown et Brampton. Il n'existe pas entre la circonscription de Halton et la circonscription de Brampton ou celle de York-Peel au nord. Il n'en existe pas entre la région de Halton et la région de Peel, ni non plus entre les diverses parties de Halton. Il n'existe pas de divergence d'opinion entre les partis, pour autant que je sache. J'ai pris la peine de vérifier, et les partis politiques intéressés reconnaissent sans réserve que la proposition de la commission constitue une regrettable erreur. Ainsi, tous les citoyens intéressés au niveau local de la circonscription, sans égard à leur district électoral, sans égard à leur appartenance politique, sans égard à leur palier de gouvernement, se déclarent tous consternés et bouleversés par la proposition de la commission concernant la région de Georgetown. Il ne semble pas y avoir de voix discordante à cet égard. La commission en a été informée l'été dernier, mais a préféré ignorer les conclusions de ces citoyens et de leurs représentants élus.

Elle semble s'être surtout ou uniquement préoccupée d'équilibrer le nombre des électeurs de chaque circonscription dans les limites déterminées. C'est l'un de leurs principaux critères, mais pas le seul. Il est, je le soutiens, d'autres considérations importantes, certaines officielles, d'autres relevant tout simplement du bon sens ou de la reconnaissance de la volonté démocratique des citoyens intéressés.

Ces points ont été soulevés à maintes reprises au cours de ce débat, et je remercie mes collègues des deux côtés de la Chambre de lutter contre les injustices et les recommandations futiles. Il faut préserver l'intégrité des limites des municipalités, c'est-à-dire ne pas diviser des villes comme Halton Hills. Après tout, c'est le gouvernement conservateur provincial de l'Ontario, le gouvernement Davis, qui a créé cette nouvelle municipalité il y a quelques années dans le cadre de son programme de régionalisation. Formée des municipalités indépendantes de Georgetown, Acton et